

ne pas le voir : c'est que l'émigration de la province de Québec ne fait qu'augmenter au lieu de décroître. Il est bien naturel à ces messieurs de vanter le progrès de la province de Québec, car, ces messieurs, dans les élections de 1878, se sont efforcés d'établir que leur politique devait amener la prospérité dans le pays ; et aujourd'hui, pour montrer que leurs arguments étaient bons, ils viennent dire que la province de Québec jouit d'une ère de prospérité inconnue jusqu'à ce jour. Eh ! bien, M. l'Orateur, le fait que l'émigration augmente dans la province de Québec comme dans toutes les autres provinces est, je crois, de nature à prouver à ces messieurs que la politique nationale n'a pas rempli le but qu'ils voulaient bien lui faire remplir. Dans la province de Québec, comme dans les autres provinces, je crois pouvoir dire que la politique nationale a manqué son effet ; car il faut être aveugle, ou ne pas sortir de sa demeure, pour ne pas voir tous les jours les chars remplis d'émigrants partant pour les Etats-Unis. Ces messieurs se plaisent à dire que ces gens partent seulement pour quelques jours, et qu'ils nous reviendront plus tard. Mais tout le monde sait comme moi que les neuf-dixièmes de ceux qui partent pour les Etats-Unis ne reviennent pas, et qu'ils vont augmenter la population de nos voisins. Les honorables ministres interpellés l'année dernière sur le remède à prendre pour arrêter ce fléau, nous répondaient qu'ils n'en connaissaient pas ; que par sa nature même, le Canadien était porté à l'émigration, et qu'ils constataient que la province de Québec, malgré leur politique nationale, continuait à émigrer. Eh ! bien, cette année, et surtout dans les derniers trois mois qui viennent de s'écouler, nous constatons par tous les chiffres des statistiques américaines, que l'émigration s'est augmentée, et ne va qu'en s'augmentant. Ainsi donc, je crois que les honorables ministres de la province de Québec, qui siègent maintenant sur les bancs des ministres, eux dont les capacités sont si vantées, feront un acte de patriotisme en cherchant à prendre des mesures pour empêcher cette émigration. On fait des efforts inouïs pour diriger l'immigration vers le Nord-Ouest, vers Manitoba. Bien loin de blâmer cette politique, je félicite le gouvernement de prendre des mesures pour encourager l'émigration vers le Nord-Ouest, mais aussi il ne faut pas oublier les intérêts de notre propre province ; et ces messieurs loin de chercher à prendre des mesures pour garder nos Canadiens dans le pays, surtout dans la province de Québec, font leur possible pour engager nos Canadiens-français à émigrer vers le Nord-Ouest. On a demandé, M. l'Orateur, de l'aide pour la construction de nos chemins de fer dans la province de Québec, qui faciliteront puissamment la colonisation des vallées du Saguenay et du lac St-Jean. Qu'a-t-on répondu ? On a répondu que cette question était à l'étude, ce qui équivaut à dire qu'on n'en ferait rien ; qu'on n'aiderait pas à la construction de ces chemins de fer. Eh ! bien, M. l'Orateur, je crois qu'il aurait été bien plus sage, au lieu d'encourager ces gens à se diriger vers le Nord-Ouest, d'aider à la construction de ces chemins de fer qui favoriseraient le développement d'une centaine de paroisses qui contiendraient des milliers et des milliers de personnes avant dix années.

Je suis bien loin, M. l'Orateur, de constater comme l'honorable député d'Arthabaska (M. Bourbeau), la grande prospérité de mon pays. Je ne compte pas dans mon comté un grand nombre de manufactures ; le comté que j'ai l'honneur de représenter est essentiellement agricole, et ces gens sont bien loin de vanter la politique nationale. Les cultivateurs se demandent quel bien leur a fait cette politique nationale. Les produits se vendent plus cher aujourd'hui parce que la demande est plus considérable sur les marchés américains. Voilà ce qu'on constate ; et il n'y a que dans les comtés où les députés sont partisans du gouvernement qu'on s'aperçoit de ces grands changements. Pour nous, quoique nous pritions toute l'attention possible

aux changements qui pourraient se produire, nous ne pouvons pas encore constater qu'il en soit arrivé aucun.

M. BÉCHARD. Je n'avais pas d'abord l'intention de prendre la parole sur cette question ; mais je m'y trouve forcé par le discours de mon honorable ami le député de Rouville.

Il vraiment étonnant d'entendre le ministre de l'Agriculture soutenir que l'émigration n'est pas considérable, dans la province de Québec, et il n'est pas moins étonnant d'entendre le député de Rouville défendre la position prise par le ministre de l'Agriculture. Il est un fait connu par ceux qui habitent la province de Québec, qu'une aussi forte émigration n'a jamais laissé cette province, depuis l'automne de 1879 à venir jusqu'à ce jour. Le ministre de l'Agriculture qui, lui-même appartient à la province de Québec, connaît parfaitement cet état de choses, mais il n'a pas voulu en faire l'aveu.

Je représente un comté qui compte 15,000 habitants, le comté d'Iberville, et de ce nombre, 1,000 ont émigré aux Etats-Unis depuis 1879. Un grand nombre d'habitants du comté de Rouville ont aussi émigré aux Etats-Unis, et les journaux des différents partis politiques ont déploré la forte émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis depuis les dernières années.

Le député de Rouville a dit que le peuple était satisfait. Je ne le conteste pas. La récolte a été satisfaisante cette année et l'année dernière, puis les demandes ont été nombreuses sur les marchés étrangers, en sorte que les cultivateurs ont trouvé des acheteurs pour leurs produits. Mais le peuple comprend que cette prospérité n'est pas due à la politique du gouvernement. Le peuple comprend que si la vente de ses produits dépend des marchés étrangers, les hauts prix obtenus ne sont pas le résultat de la politique nationale.

Le député de Rouville nous a dit qu'il avait rencontré des libéraux qui avaient admis qu'ils ne comprenaient pas comment le peuple pouvait n'être pas satisfait des résultats de la politique nationale. Mais si ce député convoquait une assemblée dans son comté, il verrait que le peuple n'approuve pas la politique du gouvernement. L'honorable député a parlé des élections qui ont eu lieu depuis deux ans, dans la province de Québec, mais il aurait dû se rappeler qu'une élection a eu lieu dans son propre comté et que le candidat libéral a remporté l'élection par une majorité de 250 votes, malgré tous les efforts et toute l'influence de l'honorable membre.

M. HOUDE. Cette élection se faisait pour un autre parlement.

M. BECHARD. Oui, mais la lutte se faisait sur le même terrain politique ; là comme dans Ontario, on discutait la politique du gouvernement fédéral. La politique nationale ne saurait être tenue responsable cette nombreuse émigration, mais elle n'a pas eu pour résultat d'empêcher cette émigration comme on nous l'avait promis il y a deux ans, et lors des dernières élections.

M. ROSS (Middlesex.) Les honorables messieurs qui siègent de l'autre côté de la Chambre commettent une grande faute en essayant de contester l'exactitude des chiffres que nous donnons comme représentant l'émigration du Canada aux Etats-Unis. Ces chiffres sont exacts ou il ne le sont pas. Mais pour nier l'exactitude de ces calculs nous n'avons que la dénégation des messieurs de l'autre côté de cette Chambre et le calcul irrégulier du ministre de l'Agriculture qui essaie de constater le nombre des émigrés aux Etats-Unis en en soustrayant le nombre de passagers qui reviennent. Quels moyens avons-nous pour affirmer que cette émigration existe ? Nous avons les calculs faits par des officiers de douanes des Etats Unis, qui sont capables de nous fournir des renseignements certains sur ce sujet. Nous avons des détails importants sur ses émigrants tels que le lieu de leur dernier domicile, leurs différentes